L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1870. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 10 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] le Sherif, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible] Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans [illegible] borné par les rues d'Enghein, du Port, [illegible] et des Remparts, avec les bâtisses qui [illegible]. Aussi, un terrain dans le Troisième [illegible], faisant face à la rue des Grands-Hommes, [illegible] celles d'Union et des Français, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—Et à 10 1/2 heures, continuation de la vente pour fournitures de navires, [illegible], huile, &c.

[illegible] P. J. Spear, à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible] entre Commune et Gravier—Une [illegible] rue Claiborne, près du Marché St [illegible] Claiborne.

[illegible] J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente de meubles.

[illegible] Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Lot de selle et de harnais, mulets, buggies, etc.

[illegible] Valeton, au No 14 rue Natchez, vente de jambons, épaules, boeuf, porc, graisse, [illegible] huile, vin etc.

[illegible] Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue [illegible] Douane Nos 62 et 64—Chapeaux, lingerie, [illegible] draps, casimirs, &c.

[illegible] E. Morphy, à 10 heures, au No 67 de [illegible] des Magasins—Marchandises sèches, [illegible], chapeaux, notions, &c.

ATTENTION.

[illegible] Propriétés améliorées à l'encan par [illegible] Shérif.

[illegible] l'attention publique sur les ventes [illegible] qui auront lieu aujourd'hui à midi à la [illegible] des Négociants et des Encanteurs, rue [illegible] par le ministère du Shérif. Ces ventes [illegible]

[illegible]

ATTENTION!!

[illegible] continuée [illegible] du Shérif, de garnitures pour [illegible], vitres, &c, sera continuée aujourd'hui [illegible] heures A. M., au No 67 rue des Magasins.

Vente de Marchandises endommagées, [illegible] de D. E. Morphy, encanteur.

Élection à la Convention Démocratique.

[illegible] électeurs démocrates conservateurs [illegible] à voter, aujourd'hui, dans leurs [illegible] respectifs, pour élire des délégués à la Convention Démocratique d'Etat qui s'assemblera lundi prochain, 12 septembre.

Nous avons déjà appelé l'attention [illegible] sur l'importance de ces primaires et nous ne pouvons [illegible] engager de nouveau à voter [illegible] dans les wards de leurs résidences. Le choix des délégués dépend le choix des candidats, et du choix des candidats dépendra, en grande partie, le succès de novembre.

[illegible] ce qui nous a été rapporté, les [illegible] sont, en général, témoigné un [illegible] pour l'organisation du parti, et [illegible] ferme espoir que la délégation de la ville de la Nouvelle-Orléans à la Convention sera bien composée.

[illegible] Convention d'Etat se réunira lundi [illegible] probablement la première [illegible] à s'organiser. Elle aura ensuite [illegible] les choix à faire parmi les candidats [illegible] fonctions d'Etat, celle d'Auditeur, de Trésorier et à désigner les candidats au Congrès. Au sujet de ces candidatures, nous renouvelons [illegible] que nous avons déjà [illegible] désigner que des citoyens [illegible] desquels aucune objection ne puisse être faite.

[illegible]

Les Dernières Batailles.

Détails Additionnels.

La Contremarche du Prince Royal.

La Bataille de Beaumont.

Nous empruntons à différents journaux les détails additionnels suivants:

Londres 5 septembre.—Le correspondant de la *Tribune* au quartier-général du roi envoie le compte rendu suivant de la bataille de Beaumont du 30 août:

Jusqu'à jeudi soir, 25 août, à 3 heures, nous pensions tous que nous allions continuer notre marche vers Paris sans tourner à droite ou à gauche; mais, jeudi soir, au moment où les officiers d'état major étaient à dîner dans le réfectoire du Lycée à Bar-le-Duc, une ordonnance est arrivée avec d'importantes nouvelles. Deux officiers sont sortis de table et sont partis à cheval dans la direction de Clermont. La nouvelle reçue était importante, c'était que Mac Mahon qui avait quitté Châlons et pris une forte position défensive à Rheims, était en pleine marche pour aller délivrer Bazaine à Metz. Notre itinéraire du lendemain fut, en conséquence, changé, et nous partîmes pour Clermont, dans l'Argonne, pour nous jeter entre Mac Mahon et Steinmetz.

Après d'ennuyeuses marches, de mauvais gîtes, et un temps humide et froid, nous atteignîmes le village de Grand Pré, lundi soir 29 août. Le mardi matin, je me rendis de bonne heure au quartier du roi pour voir une bataille à laquelle on s'attendait sur une ligne du village de Stonne à Stenay à peu près à moitié chemin en passant par Beaumont.

On croyait que Mac-Mahon essayait de pousser vers Metz afin de prendre Steinmetz entre lui et Bazaine, mais les Prussiens étaient toujours de 36 heures en avance sur Mac-Mahon, depuis son départ de Rheims. Avant que je fusse loin, je rencontrai l'état-major du prince royal; le prince était à la tête de ses aides-de-camp. Nous avançâmes lentement sur les collines jusqu'à ce que nous eussions atteint une éminence au-dessus de la vallée de la Bar. Nous restâmes longtemps assis sur cette colline. A midi et quart nous vîmes un nuage de fumée blanche partir d'une colline à environ deux milles en avant de nous; et avant que nous eussions pu porter nos longues-vues sur la colline, une batterie française de six canons ouvrit le feu sur la colonne prussienne qui s'avançait dans la route au-dessous. Le feu était si inefficace qu'on jugea inutile d'envoyer une batterie prussienne répondre, d'autant plus que nous ne désirions pas faire savoir à l'ennemi quelle était notre force, et si nous étions un corps d'armée ou une avant-garde.

Après une demi-heure de tir les batteries françaises retournèrent au bas de la colline pour gagner la grande route de Beaumont. Nos éclaireurs découvrirent que les Français étaient en pleine retraite dans la direction de Stonne, où ils prirent plus tard une position, et que la cause de leur rapide retraite sur Stonne était l'avance de notre de aile droite, commandée par le prince Albert de Saxe, entre Beaumont et la Meuse, avance qui menaçait de tourner le flanc de la gauche française.

Sur la crête de la colline, on est Stonne, l'ennemi s'arrêta, mais l'attaque de la droite prussienne, fût si résolue que les Français ne purent tenir malgré leur forte position. Ils avaient deux mitrailleuses et ils ont tiré avec une douzaine de fois on ne sait trop pourquoi. Ils étaient trop loin pour faire du mal à nos colonnes les plus avancées. Peut-être était-ce pour attirer l'attention de leur flanc droit.

L'Empereur était avec eux et ils ont pu être inquiets pour sa sécurité. Au bout de quelque temps une batterie prussienne s'avança et canonna la route une demi-heure. Vers cinq heures ils avancèrent rapidement de notre colline à celle de Stonne. En arrivant sur cette colline nous reçûmes des nouvelles.

Une division française tout entière avait été surprise près de Beaumont, dans son camp, et elle avait fui, abandonnant tentes et bagages. Quand je dis qu'ils avaient fui, je veux dire tous ceux qui avaient pu, car les Prussiens avaient fait plus de 6,000 prisonniers sans tirer un coup de fusil. Les paysans me dirent que l'Empereur était dans le village deux heures avant l'entrée des tirailleurs. Les prisonniers pris dans les bois confirmèrent le fait.

Sur notre gauche les troupes qui nous avaient été opposées s'étaient repliées de l'autre côté de la descente derrière nous et occupaient les côtés d'une étroite vallée conduisant vers Roncourt. Il était très important pour les Français de défendre cette vallée, car si les Prussiens avaient pu la descendre, ils eussent tourné le flanc droit des Français en se plaçant entre sa nouvelle position à Mouzon et la route de Sedan. Les Français avaient caché leurs éclaireurs si bien, que nous, placés au haut de la colline, nous fûmes étonnés d'entendre une fusillade commencée aussitôt que nos premiers tirailleurs entrèrent dans le basse et s'avancèrent vers la route de Roncourt. Il était nécessaire d'agir vigoureusement, car le soleil baissait et il restait à peine une heure de jour.

"Il est trop tard, il est trop tard," me dit un des membres de l'état-major. "Si nous eussions été là à 230 au lieu de 5:30 nous aurions coupé cette batterie et descendu la vallée de la Meuse par Raucourt jusqu'à Venilley, démoli le pont à cet endroit, et puis les Français entre la rivière et nos troupes."

"Je voudrais comprendre clairement, dis-je, ce que les Français essaient de faire ce matin. Essaient-ils toujours d'avancer vers Metz ou sont-ils en retraite vers Sedan, ayant abandonné tout espoir de secourir Bazaine. En d'autres termes, combattons-nous leur avant-garde ou leur arrière-garde?"

"—Toutes les deux, mon cher monsieur, me répondit l'officier, qui était le comte Von Enterberg. Je crois, bien que je n'en sois pas certain, car vous avez découvert qu'il ne faut pas parler d'après les règles ordinaires de ce que font les Français. Pour ma part, je crois qu'ils pensaient à aller vers Metz quand les Bavarois ont surpris de Failly dans son camp près de Beaumont. Ils retraitent en conséquence, et ce qui était ce matin leur avant-garde est maintenant leur arrière-garde."

Pendant ce temps, les Prussiens avaient placé deux canons sur une éminence et s'étaient mis à tirer sur les tirailleurs français qui garnissaient les bois au-dessus de la vallée conduisant à Roncourt, mais leurs propres tirailleurs étaient avancés, les canons ont dû cesser leur feu. Les Français disputaient le terrain, sachant qu'ils étaient perdus s'ils permettaient à leurs ennemis de descendre la vallée.

A notre droite, nous pouvions voir les Bavarois s'avançant de Beaumont vers Remilly, mais la vallée s'élargissant, les mitrailleuses faisaient des ravages, les Bavarois avançant résolument sans attendre que l'artillerie eût réduit au silence les mitrailleuses. Il faisait si nuit que la lumière des canons nous permettait de voir les Bavarois avançant vers Remilly. De 7 à 8 heures, le feu des mitrailleuses a été très vif, ce n'était plus des explosions isolées, mais un grondement continuel. Un peu après 8 heures, le prince-royal tourna la tête de son cheval et nous revînmes à un petit village appelé Vaux.

La Proclamation de la République à Paris.

Paris, 5 septembre.—La proclamation suivante a paru dans le *Journal Officiel*:

Paris, 4 septembre.—Le peuple français, devançant la Chambre, qui hésitait à sauver le pays, a demandé une République. Il a placé ses représentants non au pouvoir, mais au péril. La République a vaincu l'invasion en 1792. La République est proclamée. La révolution a été accomplie au nom du droit de salut public. Citoyens! veillez sur la ville qui vous est confiée. Demain, vous serez avec l'armée les défenseurs de votre pays.

Emmanuel Arago,
Emmanuel Crémieux,
Darian Jules Favre,
Jules Ferry,
Guyot Montpayroux,
Léon Gambetta,
Garnier-Pagès,
Maguire Ordinaire,
A. Tochard,
E. Pelletan,
Ernest Picard,
Jules Simon.

Citoyens de Paris—La République est proclamée! Un gouvernement a été nommé par acclamation! Il se compose des citoyens: Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort et Jules Simon, Représentants de Paris.

Le général Trochu est chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale. Il a été appelé à la présidence du gouvernement. Le gouvernement invite le peuple à être calme, et à ne pas oublier qu'il est en face de l'ennemi.

Le gouvernement qui est avant tout un gouvernement pour la défense nationale, a formé un ministère comme suit:

Jules Favre, ministre des affaires étrangères; général Leflo, ministre de la guerre; amiral Fourichon, ministre de la marine; Crémieux, ministre de la Justice; Ernest Picard, ministre des finances; Jules Simon, ministre de l'instruction publique et des cultes; Dorian, ministre des travaux publics; Maguire Ordinaire, ministre de l'agriculture et du commerce. Le ministère de la présidence du Conseil d'Etat est supprimé. M. Steenackers est nommé directeur des télégraphes.

Le gouvernement de la défense nationale décrète que le Corps législatif est dissous et le Sénat aboli.

Amnistie entière est accordée pour tous les crimes et délits politiques, et pour les délits contre les lois de la presse commis depuis le 3 décembre 1852 jusqu'au 3 septembre 1870. Tous les condamnés encore détenus, par jugements soit des tribunaux correctionnels, soit des cours d'assises, soit des conseils de guerre, seront immédiatement mis en liberté.

A la Garde nationale—Ceux à qui votre patriotisme vient d'imposer la formidable mission de défendre le pays, vous remercient pour votre brave dévouement. Votre résolution est due la victoire civique qui rend la liberté à la France. Elle n'a pas coûté une goutte de sang. Le pouvoir personnel n'existe plus. La nation entière reprend ses droits et ses armes. Elle se lève prête à mourir pour la défense du sol. Vous lui avez rendu son âme que le despotisme avait étouffée. Vous maintiendrez avec fermeté l'exécution des lois, et rivaliserez avec notre noble armée, vous nous montrerez ensemble le chemin de la victoire.

Le gouvernement a décrété que la fabrication et la vente des armes sera absolument libre.

AUTRES NOUVELLES

PAR LE CABLE.

Entrevue entre Napoléon et Bismarck.

Explications sur la Capitulation.

Séance du Sénat français et du Corps législatif.

Le Sénat fidèle à l'Empereur.

Abandon de la situation par le Ministère.

Les prétentions de Bismarck.

Nous trouvons dans les journaux de Louisville les intéressantes dépêches qui suivent:

Londres, 6 septembre.—Le docteur Russell écrit au *Times* de Sédan, à la date du 3, ce qui suit:

ENTREVUE ENTRE NAPOLÉON ET BISMARCK

Quand l'Empereur, qui avait passé sans dormir les longues heures de la nuit, regarda au dehors, le matin, il aperçut une forêt d'acier, et le haut des collines couvert de batteries postées sur chaque éminence, la cavalerie dans toutes les plaines, et aussi loin que l'œil pouvait s'étendre des hordes innombrables d'Allemands en bataille. Sa décision fut prise.

A la fin, suivi par quelques officiers de son état-major à cheval, Sa Majesté sortit de Sédan en voiture découverte. Le comte Bismarck était au lit à Donchery; un officier accourut et annonça que l'Empereur arrivait pour voir le roi. Le comte Bismark se leva, s'habilla à la hâte et se rendit précipitamment à la rencontre de l'Empereur. Il arriva à temps pour arrêter le cortège hors de la ville. J'étais loin sur le champ de bataille et ne puis relater, à ma connaissance personnelle, ce qui s'est passé.

Au moment où Sa Majesté est descendue de voiture, d'après ce qu'on me rapporte, Bismarck s'est découvert et est resté debout et nu-tête, sur un signe où à la requête de l'Empereur de se couvrir, le comte a répondu: "Sire, je reçois Votre Majesté comme je recevrais mon royal maître." Près de l'endroit où avait lieu l'entrevue, se trouvait à quelques centaines de yardes de la sale bourgade de Donchery, l'humble chaumière d'un tisserand comme il s'en trouve des quantités autour de Sedan, Bismarck montrant le chemin y entra. L'endroit n'était pas tentant. Le grand comte monta au premier. La pièce était remplie par le métier et les matériaux du tisserand. Il redescendit donc et trouva l'Empereur assis en dehors sur une pierre. Deux chaises furent apportées de la chaumière, l'Empereur s'assit sur l'une d'elles et Bismarck prit l'autre et la plaça à la gauche de Sa Majesté. Les officiers se couchèrent à quelque distance sur un petit carré de gazon devant la chaumière.

La conversation fut étrange, et comme le comte Bismarck l'a répétée depuis on en a dit les principaux passages, il n'est pas douteux qu'elle ne soit bientôt connue et qu'elle ne devienne historique.

Le premier point à atteindre était la paix, mais, pour ce qui concernait Sa Majesté, Bismarck n'a pu obtenir aucune assurance à cet égard. L'Empereur déclara qu'il n'avait pas de pouvoir, qu'il ne pouvait donner d'ordres à l'armée ni au maréchal Bazaine. L'Impératrice était régente en France et c'était à elle et aux ministres qu'appartenait le droit de négocier. Sur ce, Bismarck fit observer qu'il était inutile d'avoir d'autre conversation sur des matières politiques avec sa Majesté, et que cela ne servirait à rien que l'Empereur vît le roi. L'Empereur témoigna le désir de voir le roi en personne, mais Bismarck déclara qu'il était impossible d'accéder au désir de Sa Majesté jusqu'à ce que la capitulation eût été signée. Alors, comme la conversation était sur un terrain dangereux et comme la situation devenait difficile des deux côtés, il y mit fin et l'entrevue se termina. L'Empereur se retira pour consulter ses officiers.

CAUSES DE LA CAPITULATION.

Ostende, 5 septembre—Napoléon ne s'est rendu qu'après avoir reçu un message de Trochu disant que cette reddition sauverait le pays et affermirait sa cause. La France a 300,000 soldats dans Paris et les Prussiens ont 350,000 hommes pour marcher sur la capitale.

Londres, 5 sept.—Le général de Wimpfen qui a rendu Sedan, publie une longue explication sur la position au moment de la reddition. Il dit qu'il venait d'arriver d'Algérie et qu'il a reçu immédiatement l'ordre de prendre le commandement sous Mac-Mahon à Sedan. A son arrivée il trouva Mac-Mahon souffrant de graves blessures à la hanche et aux reins, résultant de l'explosion d'une bombe dont les éclats l'avaient frappé et l'avaient mis hors d'état de diriger activement les mouvements de l'armée.

Le général de Wimpfen a été ainsi forcé de prendre le commandement de l'armée, déjà battue, bien qu'il fut ignorant de la position. Cependant, il refusa de signer les articles de la capitulation. Les Prussiens lui soumirent une carte qui montrait la position des troupes et des batteries allemandes, et le convainquirent que la destruction de l'armée était inévitable. C'est alors seulement que la reddition a été conclue.

Londres, 5—Des lettres de Sedan disent que l'insubordination dans l'armée française avant la reddition était si grande que l'existence des officiers était en danger et que l'Empereur était insulté.

LES PRÉTENTIONS DE BISMARCK.

Londres, 6 sept—Le correspondant de la *Tribune* de New York a eu, lo 2, une entrevue avec Bismarck, au quartier général du roi, près de Sedan. Répondant à la demande de l'écrivain (quelles seraient les conditions de paix qu'exigerait le gouvernement de Sa Majesté) le comte a dit: "Il y a trois moyens d'arrêter une attaque sur les provinces rhénanes: 1o. Nous pourrions faire de l'Alsace et de la Lorraine un Etat neutre—comme le Luxembourg ou la Belgique—Etat qui s'étendrait du Luxembourg à la Suisse et séparerait la France de la Prusse par des groupes d'Etats neutres, mais je dois avouer qu'à mon avis il est déjà si difficile de protéger la neutralité des petits Etats actuels et qu'elle est exposée, à tout moment, à de si nombreuses et si dangereuses complications, que je ne crois pas qu'il faille se donner la peine de créer de nouveaux dangers et de nouveaux devoirs. —2o. Nous pourrions annexer l'Alsace et la Lorraine et les garder comme territoires conquis, mais je suis convaincu qu'une majorité de mes concitoyens Allemands ne le verrait pas d'un bon œil. Nous sommes tous anxieux d'achever notre unité, mais nous ne voulons point parmi nous de peuples qui soient membres involontaires de la nation allemande.

Il n'y a pas de doute que les Alsaciens, bien qu'une grande majorité de la population parle l'allemand et soit d'origine teutone, seraient des sujets ou ne peut plus infidèles du roi de Prusse.—3o. Il nous reste donc la prise et la conservation de Metz et de Strasbourg. C'est ce troisième moyen que nous adopterons. Strasbourg, surtout, est absolument nécessaire à la protection de l'Allemagne du sud, qui est à la merci de l'armée française. Tant que la France possèdera Strasbourg, rien ne peut arrêter une armée d'invasion. Il serait injuste de laisser nos frères du Sud sans protection, après la bravoure et les capacités qu'ils ont montrées à nos côtés, dans cette campagne. De plus, en tenant Strasbourg, il nous serait toujours possible d'empêcher un mouvement sur le Rhin. Nous pourrions non seulement diriger une armée sur Paris par la vallée de la Marne, mais prendre de flanc et par derrière, une armée qui marcherait sur Mayence ou Coblentz. Aussi avons-nous vigoureusement attaqué cette place forte, et lorsque nous aurons repris la vieille ville allemande, nous en ferons un Gibraltar.

"Mais permettez-moi, dis-je, de vous faire observer que la cession de Strasbourg n'est pas une chose à laquelle la France se résignera aisément, d'autant plus que la place forte est, comme vous le dites, la clé de la France à l'Est."

"Mon cher monsieur, répliqua le comte, vous avez toujours été avec nous depuis notre entrée en France. Je vous ai constamment entendu parler le français. N'avez-vous pas clairement vu qu'il serait difficile aux Français de nous en vouloir, à cause de nos victoires, plus qu'ils nous en veulent en ce moment. Leur haine ne serait pas plus invétérée si nous étions campés dans le Bois de Boulogne. Et c'est précisément parce qu'ils seront, pendant bien des années encore, nos ennemis, que nous devons avoir soin de ne pas laisser entre leurs mains des moyens de nous nuire. Lorsque vous repasserez un homme ivre dans la rue que faites-vous s'il se comporte mal? Vous appelez l'homme de garde, n'est-ce pas? Eh bien! Strasbourg et Metz devront être nos policemen, et ce sont de bons, de solides policemen."

"Il est étrange, continuai-je, de voir combien les Français haïssent les Prussiens, quelles histoires ils racontent à votre sujet en y ajoutant foi. J'ai longtemps vécu à Paris et je sais qu'on y débite des fables comme faits."

"Oui, répondit M. de Bismarck, nous avons pris la place que les Anglais occupaient il y a trente ans; mais comme les Français en sont venus à oublier la haine qu'ils portaient à la perfide Albion, il faudra bien qu'ils découvrent un jour qu'il y a du bon chez nous. Il semble que cette nation ait constamment besoin d'un fantôme sur lequel elle puisse assouvir sa rage. C'est nous qui, pour le moment, sommes le fantôme."

"Je me hasardai alors à dire: 'Je vois que le peuple anglais craint que vous ne convoitiez la Hollande.'

[illegible] répondit le comte, [illegible] nous n'avons pas de telles idées [illegible] Hollande [illegible] que ce qui n'est pas allemand et la Hollande n'est certainement pas allemande. [illegible] comparativement [illegible] n'y a pas de danger que nous nous emparions de la Hollande: Il y en a assez pour que de voir la France [illegible] Belgique."

LA RÉVOLUTION A PARIS.

Séance des Chambres.

Paris, 5 septembre—Le Sénat s'est réuni à midi et un quart, sous la présidence de M. Rouher. La majeure partie des sénateurs occupaient leurs sièges. L'archevêque de Paris était présent. Le comte de Niewerkerke a donné lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Un sénateur demande la parole et dit: "Si l'Empereur eût été victorieux, je l'aurais applaudi et chacun eût fait de même aujourd'hui. Il a succombé noblement, je continue [illegible] l'Empereur." [illegible] sénateurs ont fait de même.

Rouher a dit qu'en présence d'événements aussi graves, il avait voulu convoquer immédiatement le Sénat et qu'il proposait de rester en séance d'une façon permanente. Il a dit qu'il était inutile de leur dire quels étaient ces événements, attendu qu'ils le savaient déjà, mais que le Sénat devait attendre le résultat des délibérations du Corps législatif. "Mais délibérons aussi, ajoute-t-il, je suis convaincu que si une proposition est faite ce soir au Corps législatif et est soumise au Sénat, elle sera unanimement rejetée. Le Corps législatif délibère maintenant, j'attends sa communication, et je propose au Sénat de suspendre la séance jusqu'à la réception de ce message."

La séance a été, en conséquence suspendue.

Paris, 5 sept—Voici le résumé des séances du Corps législatif le samedi soir 3, et le dimanche matin.

Avant la clôture de la précédente séance, le Corps législatif qui n'avait fait que prendre un repos, s'est rassemblé à une heure et demie du matin dimanche. Après une séance très agitée le soir, dans laquelle le ministre avait expliqué la situation, M. Schneider a dit: des nouvelles graves et douloureuses nous ont été communiquées dans la soirée, et, comme président de la Chambre, j'ai un double devoir à remplir envers elle et envers la nation. A la demande pressante d'un grand nombre de mes collègues, vous avez été convoqués en séance extraordinaire. Je donne donc la parole au ministre de la guerre pour qu'il finisse la déclaration qu'il avait commencée à la séance du matin.

Le comte Palikao a dit: "J'ai la pénible mission de vous informer que ce que mes précédentes paroles vous avaient fait pressentir s'est confirmé. Les nouvelles qui n'étaient que semi-officielles sont devenues officielles. Après d'héroïques efforts, l'armée a été refoulée dans Sedan, et y a été cernée par des forces tellement supérieures qu'elle a été obligée de capituler. L'Empereur a été fait prisonnier. En présence de ces nouvelles il serait impossible de discuter sérieusement les conséquences que ces événements entraîneront, quand j'ai dû quitter mon lit pour venir à cette séance, et que mes collègues n'ont pas eu l'occasion de délibérer.

Le président Schneider a proposé un ajournement jusqu'à midi. Il a dit que la situation lui imposait de grands devoirs et qu'il les remplirait, mais que le ministère n'ayant pu encore délibérer, et chacun ayant besoin de temps pour méditer sur la grave résolution que l'occasion exigeait, il pensait qu'il était sage de s'ajourner.

M. Jules Favre a dit: "Si la Chambre est d'avis que dans la pénible et grave situation décrite par le ministre de la guerre, elle doit s'ajourner à midi, je ne m'y opposerai pas, mais nous croyons de notre devoir de saisir l'occasion pour soumettre à la Chambre une proposition que la situation demande.

Nous n'ajouterons pas un mot au texte que nous vous présentons. Nous demandons que la Chambre adopte la motion suivante:

"Résolu que Louis Napoléon Bonaparte et sa dynastie soient déclarés avoir perdu les pouvoirs que la nation leur avait conférés;

"Qu'il sera choisi un comité exécutif composé de membres, dont le nombre sera fixé par la Chambre, et qui sera investi des pleins pouvoirs nécessaires pour repousser l'invasion et chasser l'ennemi du sol;

"Que le général Trochu, gouverneur de Paris, sera chargé exclusivement de la défense de la capitale."

La lecture de ces résolutions a été écoutée dans un profond silence.

Une seule voix s'est élevée, celle de M. Pinard: "Nous n'avons pas le pouvoir, a-t-il dit, de prononcer la déchéance."

Le président Schneider a renouvelé sa proposition d'ajournement jusqu'à midi, et la Chambre s'est ajournée.

LA RÉVOLUTION DANS LES DÉPARTEMENTS.

Paris, 5 septembre—Il y a eu hier une grande agitation à Bordeaux. La statue de l'Empereur a été renversée de son piédestal. La garde nationale a refusé de soutenir le préfet et les autorités impériales. Une dépêche de Lyon donne des avis identiques sur la situation de cette ville. Ces nouvelles sur la marche de la révolution dans les départements ont été communiquées par le ministre de l'Intérieur.

CHRONIQUE LOCALE.

MOULIN A RIZ.—Des améliorations considérables ayant été faites au moulin à riz de M. Soniat, Paroisse St-Charles, cette usine est prête à fonctionner à dater d'aujourd'hui. De vastes magasins, un outillage de premier ordre qui lui permet d'écaler cent vingt barils en vingt-quatre heures, des prix avantageux pour les clients, la rapidité et l'exactitude du travail: telles sont les qualités par lesquelles le moulin Soniat se recommande aux habitants. On peut s'adresser à MM. Soniat frères, à la station de Kennes, Chemin de fer de Jackson, ou à MM. Dupré, Reine & Co. 24, rue Poters. L'annonce publiée dans nos colonnes donne d'ailleurs tous les renseignements désirables.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en [illegible]. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

☞ Il n'est pas étonnant [illegible] les éloges de la machine à coudre [illegible] [illegible] M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

CHASSEURS DANGEREUX.—Une dame s'est présentée, hier, devant le maire de la Nlle-Orléans, et lui a exposé les faits suivants: Elle demeure avec sa famille dans la partie inférieure du Troisième District. Dans la journée d'avant-hier, des chasseurs en quête de gibier, se sont mis à tirailler sur les arbres qui avoisinent la résidence, et plusieurs charges de grenaille sont tombées sur les hôtes paisibles de la maison. Heureusement il n'y a eu—ou le pense bien—ni morts, ni blessés. Mais cette pluie de menu plomb n'a pas été du goût de la plaignante et des personnes de sa famille.

Il existe une ordonnance conformément à laquelle la chasse est défendue dans les limites de la ville. Nous ignorons si la résidence en question se trouve en-deçà ou au-delà de ces limites. Mais au-dessus des règlements il y a aussi la loi du bon sens, et ces chasseurs l'ont évidemment violée. Nous engageons l'administration municipale à prendre en considération la plainte qui lui a été adressée.

COUR CRIMINELLE.—A. Lowell, accusé d'assaut avec des armes dangereuses et trouvé coupable, passera trois mois à la prison de paroisse.

Wm. C. Landon, accusé d'avoir volé une malle et convaincu, a été condamné à six mois de prison.

Francis Lewis, accusé de vol, subira la même sentence.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—L'affaire de contrefaçon.—Deux des trois parties accusées d'avoir contrefait des coupons des bonds d'Etat, S. Isaacs et F. Falk, ont déposé des réponses où elles nient toutes les allégations contenues dans l'original du plaignant et dans les pétitions supplémentaires.

BLESSURE DANGEREUSE.—Jeudi soir vers 8 heures et demie, dans une querelle survenue rue des Remparts près de la rue du Canal, entre Fred. Widstedt et James Halpin, le premier a été poignardé et dangereusement blessé. Halpin s'est échappé, mais ensuite il s'est rendu à l'officier Beggs qui l'a conduit à la Station du premier District. L'homme blessé a été reconduit chez lui.

ACCIDENT.—Harrison Stouder et Bastien Michel, deux ouvriers employés au chemin de fer de Chattanooga, ont été atteints, à 10 milles de la ville, par la locomotive qui leur a écrasé les jambes. Ils ont été emmenés en ville et transportés à l'hôpital.

ENQUÊTE DU CORONER.—Un enfant de trois ans, Louis Bernonce, a été renversé hier par une charrette: les roues du véhicule ont passé sur le corps de cet infortuné. Le coroner Avila a procédé hier à une enquête sur le cadavre de l'enfant et constaté les faits que nous venons de rapporter sommairement.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Les affaires de [illegible]

[illegible] William Lasdan, étant reconnu l'auteur du vol d'une malle, a été condamné à six mois de prison.

[illegible] François Lucas, (de couleur) auteur d'un vol au préjudice de Mme [illegible], deux mois.

AFFAIRE SANGLANTE.—Hier soir, vers 8 heures, [illegible] Alger, pendant qu'il était de service aux Abattoirs, a été attaqué par le nègre Bell Davis qui lui a donné trois coups de poignard. Le blessé a été transporté chez lui. Davis est employé par M. Clayborne, boucher à l'Abattoir. Il a été arrêté par l'officier [illegible]. Les blessures de l'officier ne sont pas considérées comme dangereuses.

ACCIDENT.—Hier vers 4 heures et demie de l'après midi, un nommé George Eartey, est tombé d'un wagon [illegible]

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 18 janvier 1867, dit: "Grâce à son excellence [illegible] de l'expérience qu'on [illegible] Wilcox & Gibbs [illegible]"

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Les Etats-Unis et la République Française.

Speech de Washburne et Sérénade.

Allocution de Jules Favre.

Banalités et Phrases Creuses.

Dernier mot du Cabinet de Washington.

Il est à la Dévotion du Cabinet de Berlin.

Jules Favre commenté par un Journal Russe.

Sac des Bureaux de la Marseillaise.

Attitude de Rochefort.

Proclamation de Trochu aux Mobiles.

Laon Assiégé.

Les Prussiens près de Paris.

Décret du Gouvernement.

Elections le 16 Octobre Prochain.

Manifestations à Florence et à Madrid.

Garibaldi offre ses services à la France.

Discours de Castellar.

Nouvelles de Strasbourg.

Arrivée de l'Empereur Napoléon à Wilhelmshohe.

L'Impératrice et le Prince Impérial en Angleterre.

La Politique Anglaise.

Nouvelles Européennes

Paris, 9 sept.—L'Observatoire a été démoli. Les instruments ont été enlevés et placés en lieu de sûreté.

Le général Trochu a lancé une proclamation pour indiquer aux gardes mobiles leurs postes d'honneur. La défense des remparts leur est confiée.

Garibaldi a offert à la France les services d'un corps de volontaires étrangers. Cette organisation prend le nom des "Amis de la France."

Plusieurs milliers de gardes mobiles sont arrivés aujourd'hui des départements de la Marne et de la Normandie. Ce sont des hommes robustes et décidés.

Laon est assiégé.

Un décret a été publié, en vertu duquel les collèges électoraux sont convoqués pour le 16 octobre prochain, à l'effet d'élire les membres d'une Assemblée nationale. Ce décret est rendu en vertu des dispositions de la loi de 1849.

Londres, 9—On dément la prétendue activité attribuée aux diplomates à Paris en faveur de la paix.

Paris, 9—La réponse de Jules Favre au ministre Washburne a été publiée. Il regarde comme d'un heureux augure que la première reconnaissance vienne des Etats-Unis, dont la Constitution est fondée sur l'indépendance et sur la vertu civique.

Londres 9—Le steamer blindé anglais *Captain* s'est perdu à la pointe du Finistère, France, et 500 hommes qui étaient à bord ont péri.

Paris 9.—Le ministre Washburne a répondu ce qui suit, à ceux qui l'ont sérénadé hier soir: "Je vous remercie de la part de mon gouvernement et j'aurai grand plaisir à transmettre vos remerciements pour la reconnaissance de la nouvelle République. Dans ma communication à laquelle vous faites une allusion si bienveillante, je n'ai fait qu'exprimer les sentiments du Président et du peuple des Etats-Unis, qui prennent un intérêt profond au mouvement qui vient d'être inauguré et qui désirent vivement son succès, et le bonheur et la prospérité du peuple français.

"Vivant eux-mêmes sous un gouvernement républicain, ils savent apprécier ses bienfaits. Avec des cœurs et un langage chaleureux ils félicitent leurs anciens alliés sur l'accomplissement d'une révolution pacifique sans effusion de sang, réclamant la sympathie de tous les amis de la liberté."

St. Petersbourg, 9—Un journal semi-officiel dit, relativement à l'adresse de Favre: "La France pousse son patriotisme trop loin; si au lieu de céder des forteresses et une flotte qui n'ont plus de valeur, elle invoque une guerre d'extermination, la Prusse demandera naturellement des garanties doubles pour assurer le résultat de ses nobles victoires.

"Il est difficile d'apprécier le langage de Favre quand il affirme que la cause de la France contre la Prusse est une cause de justice et de droit, quand en juillet dernier seulement il disait précisément le contraire."

Berlin, 9—Après une longue conférence, les membres de la Confédération de l'Allemagne du Nord ont décidé que les provinces françaises l'Alsace et la Lorraine, seraient annexées à l'Allemagne et non à la Prusse individuellement.

Londres, 9—La lettre d'Henri Rochefort dénonçant les violences commises à Marseille a eu un bon effet sur les ouvriers, qui le considèrent comme leur représentant particulier, et qui reconnaissent comme lui que ce n'est pas le moment de créer des difficultés.

Les femmes et les enfants seulement ont eu la permission de quitter Strasbourg. Le feu des Prussiens est incessant, mais apparemment sans résultat. Il est improbable qu'on réussisse à faire une brèche praticable avant quinze jours.

New York, 9—Spécial au *Telegram*: Paris, 9—Les Prussiens avancent rapidement, leur cavalerie est à 10 milles des fortifications et elle a coupé le chemin de fer du Nord.

Le gros de l'armée prussienne est à 30 milles.

Londres, 9—Des notes diplomatiques du caractère le plus décidé ont été envoyées par les cabinets anglais et russe, suggérant des conditions qui seraient vraisemblablement acceptables aux deux parties.

Les notes prétendent que le moment actuel est le plus opportun et que cela éviterait l'irritation qui s'attacherait aux négociations suivies un bombardement de Paris.

La reine Victoria a adressé une note à la reine Augusta, lui demandant d'employer toute son influence pour [illegible] cet objet.

Washington, 9—Une dépêche spéciale de cette ville au New York *Tribune* dit: Le Président est maintenant convaincu que pour le maintien de la république française, il a dit aujourd'hui: Je me suis hâté de donner à la nouvelle république notre appui moral, et [illegible]

Special au *Herald* de New York: Carlsruhe, 8 sept., 7 h. P. M.—Un parlementaire est sorti de Strasbourg, hier, pour apporter une proposition de reddition. Ulrich a proposé une capitulation [illegible]

Ulrich a alors demandé la permission pour les habitants civils de partir, ce qui a été accordé seulement aux femmes et aux enfants. [illegible]

Paris, 9—Les Bureaux du journal *La Marseillaise* ont été attaqués par le peuple [illegible]

papier a été brûlé. On pense que ce mouvement a été déterminé par la dénonciation que Rochefort a faite de la conduite de ce journal. Ce fait prouve l'influence de Rochefort sur le peuple.

Les journaux, ce matin, louent son patriotisme et son sincère désir de maintenir l'ordre.

Le *Siècle* assure tenir des meilleures sources la nouvelle suivante: En réponse à des représentations qui lui auraient été faites sur l'inhumanité qu'il y aurait à bombarder Paris, le roi Guillaume a dit qu'une telle extrémité ne serait pas nécessaire et qu'il prendrait la place par la famine.

Il faudrait au moins, ajoute le *Siècle*, 800,000 hommes pour investir complètement.

Toutes les réserves des Prussiens, dit le même journal, seront appelées pour le siège. A cet effet les Prussiens créent soixante seize nouveaux escadrons de cavalerie. Mais la France organise également la sienne.

La Suisse a reconnu la République française.

300 Kabyles sont arrivés hier d'Algérie. Ils précèdent un corps considérable, qui est attendu aujourd'hui.

1600 gardes Mobiles sont arrivés hier de différents départements. Le nombre total des gardes Mobiles actuellement dans Paris est de 160,000.

Les journaux parlent aujourd'hui, de nouveau, dans les termes les plus louangeux de la princesse Clotilde, qui avant de quitter Paris a distribué à ses pauvres une somme d'argent égale à celle qu'elle avait coutume de leur donner dans une année.

Les fossés des fortifications de Paris ont été inondés.

Le Préfet de police donne avis à toutes les personnes qui désirent quitter la ville, d'en sortir immédiatement.

On dit, dans les cercles diplomatiques, que l'Angleterre n'insistera pas sur son projet d'intervention, à cause des relations désagréables qui existent entre le cabinet de Berlin et celui de Londres.

Florence, 9—Le général Cialdini a été nommé commandant en chef de l'armée italienne, dont les réserves viennent d'être mobilisées.

Une immense démonstration républicaine a été faite hier à Florence.

Londres, 9—Le câble français entre Dusburg et Saint-Pierre est réparé; la transmission est parfaite. Les divers câbles transatlantiques sont maintenant dans le meilleur état.

Londres 9.—Le correspondant du *Times* de Londres en Allemagne écrit ce qui suit de Wilhelmshohe, le 5 septembre, à 9 heures 35 minutes du matin.

Le train Impérial est arrivé à la station, où se trouvaient réunis le général Plonski, les officiers de la garnison, et les fonctionnaires de la province. L'Empereur est monté dans la voiture du général Plonski, après avoir salué les officiers qui lui présentaient les armes. Il paraissait sérieux, mais non abattu. Rien en lui ne dénotait une mauvaise santé. Il était en petite tenue d'officier-général, et en képi. La foule était silencieuse, respectueuse et sympathique.

Madrid, 9—Une grande manifestation de sympathie pour la France a été faite, hier, à Madrid. La procession se composait de vingt mille personnes. Les bannières portant les inscriptions les plus flatteuses pour la France. Les musiques jouaient la "Marseillaise". L'ordre n'a pas été troublé.

Dans un meeting, tenu après la procession, M. Castelar a prononcé un discours dont voici la substance: "La chûte de l'empire et le triomphe de la République ont été un soulagement pour la conscience humaine, le peuple espagnol a été délivré de la royauté et le suffrage universel prouvera que l'Espagne veut se joindre au grand mouvement politique pour former les Etats-Unis d'Europe. Montrons aujourd'hui à la France notre sympathie, en attendant le jour où nous pourrons nous servir de nos armes."

Cette harangue a été couverte d'applaudissements enthousiastes.

Troyes, 9—Les Prussiens ont traversé hier Vitry-le-Français. Leurs éclaireurs font d'énormes réquisitions dans le pays avoisinant.

Paris, 9—M. Jules Favre a répondu au discours de M. Washburne dans les termes suivants:

"Je considère comme d'un heureux augure pour la République française d'avoir obtenu sa première reconnaissance des Etats-Unis qui ont fondé leurs sages et prévoyantes institutions sur l'indépendance et la Vertu Civile. En dépit des circonstances terribles qu'ils ont traversées, ils ont conservé intacts et fermes leur foi dans les grands principes de liberté, source de la dignité humaine et de la prospérité publique.

Les nations qui veulent devenir maîtresses de leur destinée doivent imiter votre conduite et prendre pour symbole l'amour du travail et le respect des droits de tous.

C'est là le programme adopté par le nouveau gouvernement issu d'une crise malheureuse, résultat des folies du despotisme. Maintenant nous ne devons avoir qu'une pensée: délivrer la nation de l'ennemi. Je compte sur l'appui de votre peuple de votre persévérance, de votre courage. Pour arriver à ce but, nous comptons sur l'appui de tous les gens de cœur et de tous les gouvernements intéressés au triomphe de la paix. Forts de la justice de notre cause, nous avons une ferme espérance dans le succès, et l'adhésion du gouvernement à Washington nous donne confiance.

Les membres du gouvernement de la République me chargent de vous témoigner leur gratitude, et désirent qu'à votre tour, vous la transmettiez à Washington.

Londres 9.—Dans les ambassades de Paris, on prédit un armistice prochain.

Les membres du cabinet sont encore absents de Londres.

Le cabinet de Paris et celui de Londres, ont échangé des communications; toutefois la République française n'a pas encore reconnue.

L'Impératrice Eugénie et le prince Impérial sont à Harrings, (Angleterre).

La Léopoldine, navire Allemand, venant de Galveston, a relâché à Falmouth.

Louisville, 9.—La convention démocratique du district pour nommer un candidat au Congrès, pour le district de Louisville, s'est assemblée hier, à Lagrange. L'hon. Boyd Winchester, qui représente actuellement le district au Congrès, a été nommé au quinzième tour de scrutin.

New York, 9— Dépêche spéciale à la *Tribune*:

Londres, 9.—Le correspondant particulier de la *Tribune* a télégraphié, de Paris, vendredi matin, les nouvelles suivantes puisées à des sources françaises entièrement dignes de foi: L'Angleterre a jusqu'ici refusé d'engager la Prusse à consentir à un armistice qui serait les préliminaires d'un traité de paix dans lequel ne serait stipulé aucune sacrifice territorial; et, comme dans les circonstances présentes tout délai doit avoir pour conséquence une nouvelle effusion de sang, le gouvernement autrichien a entamé des négociations.

Bruxelles, 9—M. Sanford, ministre des Etats-Unis, arrivé d'une excursion qu'il a faite à Bouillon, et sur le parcours de la frontière française. Dans une lettre adressée à "L'Indépendance Belge" il demande au gouvernement belge d'envoyer à la frontière un fonctionnaire chargé de diriger les secours aux prisonniers blessés. Par ce qu'ils ont déjà fait, ajoute-t-il, les vainqueurs ont acquis un titre au respect et à l'estime de l'humanité, etc., etc.

La ville belge de Ciergnon a été convertie en hôpital.

Munich 9.—Vingt six professeurs de droit et de médecine allemands ont signé la protestation de la faculté de Théologie contre les principes nouveaux définis par concile œcuménique.

Londres, 9—Le cadavre de Patrick Dibesgareld a été trouvé près de Dungannan, (Irlande). Le meurtre a eu, dit-on, pour cause, des raisons politiques.

On rapporte qu'une grande quantité d'armes et de munitions a été saisie à Cork. Pas d'arrestations faites.

Honolulu, 24 août—Le volcan de Maraboa montre des symptômes d'éruption.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9—Il y a eu échange de discours entre le Président et le ministre du Chili, Joaquin Goday, et celui de Colombie, Santiago Perez.

Erastus D. Kramer a été nommé ministre au Danemark.

Le Président restera absent jusqu'en octobre. La flotte d'exploration des projets de canal par le Tehuantepec et le Nicaragua, doit partir en octobre. Le commodore Jenkins a été nommé contre-amiral.

Le cabinet a examiné aujourd'hui une proposition de se joindre aux puissances européennes afin d'amener la paix entre la France et la Prusse; mais il est venu à la conclusion d'envoyer un télégramme à notre ministre à Berlin, ce qui a été fait, pour qu'il déclare au gouvernement prussien que ce gouvernement ne peut agir conjointement avec d'autres nations, mais que si ses bons offices sont requis, il sera heureux de les donner pour amener la paix entre deux grandes puissances avec lesquelles nous sommes en paix et avons une amitié traditionnelle.

Washington, 9—Le ministre Washburne a adressé une dépêche au Président pour l'informer qu'il a exécuté ses instructions et qu'il a eu une entrevue avec les membres du gouvernement de la République. Il a présenté à ceux-ci les félicitations du Président de [illegible] du gouvernement.

[illegible] enthousiasme, ajoute M. Washburne [illegible] Paris lorsque le public a [illegible] Washington.

Marchés Européens.

Liverpool, 9 sept.—Coton plus facile, mais non plus bas [illegible]. Ventes de ce jour, 8000 balles.

Marchés américains.

New York, 9 sept.—Argent plus facile à 5 à 6. Bons [illegible] ferme. Or 14 à 14 1/2.

New York, 9 sept.—Coton faible et sans changement. Ventes, ce jour, 1200 balles. Uplands 20 1/2.

New-York, 9—Frets—Coton par steamer 1/2d; blé de 8 1/2.

New-York, 9—L'ouverture à l'ouverture du marché au cours de 14 [illegible] plus faible [illegible].

Memphis, 9—Coton faible et sans changement. Arrivages 180 balles.

Baltimore, 9—Coton languissant. Middling 19 1/2.

Savannah, 9—Coton sans animation, 17c. Ventes, ce jour, 75 balles. Arrivages 568. Export. 694.

Charleston, 9—Coton en baisse. Mid. 17 3/4. Ventes 300 balles. Arrivages 231. Export. 302.

Boston, 9—Coton languissant. Middling 20 1/4. Ventes 200 balles.

Galveston, 9—Coton languissant et irrégulier. Bon ordinaire 14 3/4 à 15. Stock 495 balles.

Mobile, 9—Coton calme. Middling 17 1/2. Arrivages, ce jour, 199 balles. Stock sur place 9814.

Cincinnati, 9—Farine languissante; Extra 85 à 85 25.

St. Louis, 9—Farine languissante et en baisse; Extra 84.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 9 sept. — Montés, hier: le Southwestern, à 10 h. P. M. Aujourd'hui: le Gov. Allen, à 4 h., et le City of Cairo, à 8 h. A. M.

Memphis, 9—Temps clair. Thermomètre 85. La rivière baisse.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 9—Jules Favre refuse les services des princes d'Orléans et leur demande de quitter la ville, dans la crainte de complications.

On rapporte encore que les diplomates sont allés au quartier-général du roi Guillaume dans l'intérêt de la paix.

Londres, 9—Les travaux des Prussiens autour de Strasbourg sont presque terminés, mais le général Uhric persiste à garder la place.

La rivière Ill a été détournée et amenée dans les tranchées.

Un correspondant du *Standard* écrit de Paris qu'un ingénieur anglais affirme que les défenses de Paris sont parfaites. La ville est remplie de gardes mobiles, avec des drapeaux français et américains. Washburne a été salué hier soir.

Il y a eu à Madrid plusieurs démonstrations en faveur des Etats-Unis d'Europe.

Le *Morning Post* conseille aux Prussiens de s'arrêter et de proposer une paix qui leur garantisse le remboursement des frais de la guerre, mais qui ne laisse pas de haine couver dans le cœur du peuple français, autrement le *Post* espère que les Français tiendront.

Les journaux de Paris parlent d'une manière obscure d'un nouvel engin meurtrier qui est destiné à la défense de la ville.

Le bruit court que Mac Mahon vit encore et que ses blessures ne sont pas mortelles.

Le voisinage de Soissons est encore le point le plus occidental où les Prussiens aient été vus.

Il y a grande rareté de papier d'imprimerie à Paris.

Les autorités, à Berlin, sont convaincues que la Russie retirera la proposition d'une conférence en vue de la persistance de la Prusse.

On rapporte que par suite de la proclamation de la république en France, l'Autriche arme de nouveau.

Paris, 9—Madame Georges Sand a salué le nouveau régime.

Marseille, 9—Beaucoup de membres de l'ancienne police ont été arrêtés comme espions.

Une bande de femmes employées à la manufacture de tabac a paradé dans les rues en chantant la Marseillaise.

Les autorités prennent des mesures pour empêcher les désordres.

Washington, 9 sept—Le Cabinet a siégé aujourd'hui.

Deux ministres étrangers ont été présentés au Président.

Les secrétaires Fish, Cox et Robeson assistaient à la séance. Les autres départements étaient représentés par des subordonnés.

On dit que le Cabinet fera des offres de médiation.

Forteresse Monroe, 9 sept—La barque Virginia Dare, arrivée de Callao, a essuyé un fort coup de vent, le 31 août, à la hauteur des Bermudes. Elle a perdu ses voiles et autres avaries. Le capitaine a été renversé sur le pont et a eu un bras cassé. Le charpentier, Charles Toode, a été enlevé par les vagues.

Passe Sud-Ouest 9 sept., midi.—Baromètre 29.95. Vent frais N. E. Parti steamer Agnes.

Liverpool 9 sept., midi—Coton lourd. Orléans 9 1/2.

Recettes de la semaine 70,000 balles dont 24,000 d'Amérique. Ventes 71,000. Stock en mains 464,000 balles dont 158,000 d'Amérique.

Londres, 9, midi—Cons. 92. Bonds 89 1/2. New York, 9, midi—Or 113 5/8. Argent de 6 à 15. Sterling sans changement. 5-20 12 1/2.

New York, 9, midi—Coton inactif et lourd. Prix nominaux. Bon ordinaire 16 1/2, Low mid 18 7/8. Mid upl 19 7/8. Mobile 20 1/2. Orléans 20 3/8.

Les Enrôlements.

On s'enrôle, on part de tous côtés. Les volontaires affluent dans nos mairies et il n'est pas de commissariat où l'on ne compte de quarante à cinquante engagements par jour.

Il ne s'agit ni d'âge, ni de rang, ni de santé, ni de situation ou de fortune, ni de famille.

On vient se faire inscrire et l'on part. Un frère, un voisin, un ami du volontaire apprend la nouvelle et suit l'exemple.

C'est l'épidémie du patriotisme qui sévit glorieusement dans toutes les classes.

Hier, un coupé armorié s'arrête à la porte d'un commissaire, et il en descend un tout jeune homme, fort élégant, qui entre dans le bureau.

Vingt minutes après, il sort et s'apprête à remonter en voiture. Il donne un ordre au cocher. Mais celui-ci, saluant vivement à terre:

—Monsieur le comte, dit-il, me pardonnera de lui demander ce qu'il est venu faire ici.

—Moi, Joseph? je suis venu m'engager.

—Je m'en doutais, répond le cocher. Et si monsieur le comte veut bien garder le cheval dix minutes, je vais en faire autant.

—C'est cela, dit le maître. Nous ferons campagne ensemble. Au lieu d'aller au bois, nous irons à Berlin.

—Un autre fait m'est raconté, m'est assuré par un honorable magistrat. C'est hier même qu'il s'est passé dans son quartier.

Un jeune ouvrier, un fils unique vient de s'engager. Son père est grave et fier, sa mère est toute triste, prête à pleurer.

Le mari, très ému lui-même, cherche à consoler la pauvre femme.

—Si encore, dit cette dernière, notre enfant avait près de lui, là-bas, un voisin, un ami!

Le mari devient soucieux; puis il prend quelques papiers dans l'armoire et sort tranquillement.

Au bout d'une heure, il revient, et, prenant la main de sa femme:

—Notre enfant, dit-il, aura près de lui, un voisin, un ami,

—Lieu soit loué! Et qui donc est celui-là?

—Moi, son père. Je viens de m'engager dans son régiment.

Les journaux fourmillent de tels actes de dévouement à la patrie.

A Toulouse, c'est une famille qui ne fait songer aux Fabius. Elle a cinq de ses membres sous les drapeaux. Sept d'entre eux se sont engagés cette semaine.

A Bordeaux, ce sont des frères de l'école chrétienne qui échangent leur trousse contre le turban de zouave.

En Touraine, quatre frères se sont enrôlés le même jour, pour le même régiment. Ils vont partir, comme le firent jadis les trois Dosay, le sac sur le dos.

On raconte qu'un commerçant de Lille, appelé Damine, mais qui n'est point parent du brave maréchal, est parti comme volontaire, disant en fermant sa boutique: "Nous oblige!"

Enfin les vieillards se rajeunissent à des revers qu'ils veulent venger, à des victoires dont ils veulent avoir leur part, se font inscrire à côté de leurs fils et partent avec eux.

Ainsi vient de faire, à l'âge de soixante-deux ans, un éminent philosophe, M. Vacherot, qui, dans huit jours peut-être, aura pour caporal son petit fils.

—Chaque jour, Paris voit arriver des phalanges de volontaires venant de telle ville ou de telle province. Ce sont des Béarnais, des Angevins, des Normands.

Avant-hier, les Vendéens; hier, les Bretons.

Ceux-ci sont arrivés au nombre de cinq cents, de l'Ille et Vilaine et des Côtes du Nord. Leur aspect est grave et résolu. Point de chant, point de cri. Nulle jactance, mais je ne sais quelle allure intrépide et ferme des volontés de fer dans les corps de granit.

Les pompiers bretons marchent à la tête de ce patriotique bataillon.

Parmi eux se trouve le tambour de Moutour, qui a soixante treize ans, et qui veut absolument aller battre le rappel sur les bords du Rhin.

Au nombre des volontaires bretons, se trouve, m'a-t-on dit, un gentilhomme des environs de Rennes qui est parti avec ses deux fermiers.

Les Vendéens et les Bretons, accourant au secours de leurs frères de l'Est, qu'ils ne connaissent jamais connaître ou jamais voir, la Loire venant au secours [illegible]

Ces francs-tireurs, ces pompiers, ces volontaires de tous pays offrent, par leur type et leur costume, un pittoresque contraste [illegible]

Mais si les costumes diffèrent et font un peu sourire, le même sentiment éclate dans tous les regards et illumine ces mâles visages.

—Mais ce qui fait peine à voir ce sont les braves soldats rendus à Paris. [illegible]

[illegible] "Ils ont vaincu à Donbourt, à Thionville, à Gravelotte et nous n'en disons pas!"

Patience, comme dit Changarnier, vous aurez votre jour de combat et de victoire!

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

TEMPERATURE—9 septembre 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	77	degrés
12	"	84	"
3	" P. M.	86	"
6	"	85	"

Décédé hier, à trois heures P. M., PIERRE ARMAND DUPRE, âgé de cinquante-deux ans. Les familles Dupré, Montreuil et N. Bienvenu, de même que les amis de la famille, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourgogne, entre Hôpital et Guienne.

Décédé hier 9 septembre, à 7 heures du soir, à l'âge de quarante deux ans, HYPOLITE LÉOPOLD BOIZELLE, natif de Mézières, département de la Meurthe. Les amis et connaissances des familles Boizelle, Baccanose et Bénédict sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heure précise. Le convoi partira de la résidence de sa mère, Mme Vve. Hypolite Baccanose, rue Royale No 271, entre Ursulines et Hôpital.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio. SONO invitati tutti i membri ad assistere al funerale del socio ROSARIO MANGANO, che avranno luogo questa sera alle ore 4 precise [illegible]. Per ordine del Presidente. 10 sept—1 G. DELL'ORTO, Segretario.

Bureau de la Société d'Assurance, de Bienfaisance Mutuelle de la Vie en Louisiane, No. 120 de la rue Carondelet.
NOUVELLE-ORLÉANS, L'NE, 5 sept. 1870.
Les membres de cette Société sont informés de la mort de Frank Lais, décédé à la Nouvelle-Orléans le 10 juin 1870; de la mort de John Brennan, décédé à la Nouvelle-Orléans le 11 juin 1870; de la mort de Robert Wynne, décédé à la Nouvelle-Orléans le 12 juin, de la mort de J. W. Sessions, (de Natchez, Miss.) décédé en mer le 28 juin 1870. Ils sont requis de venir payer, sans autre avis, aux bureaux de la Société, $1.35 sur chaque décès, pour couvrir la somme de $1,299 payée par la Société. R. W. YOUNG, Secrétaire. 4 sept. an 8

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184......RUE DELORD......184 (Place Tivoli) TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT. Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences. Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 122 de Mechanics Exchange, No. 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & CO, 168......RUE DU CANAL......168. REÇOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles [illegible] BON MARCHÉ EXTRÊME.

Nlle-Orléans, 9 Septembre 1870. DANS [illegible] G. R. WRIGHT.

Bureau de la Pelican Mutual Insurance Co. Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1870. AVIS. UNE assemblée des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, LUNDI, 10 octobre prochain, conformément au Treizième Article de la Charte, et pour procéder aux affaires qui pourront être requises. M. A. TARLETON, Secrétaire.

Association des Enfants de Marie. L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au Presbytère de l'Eglise St-Augustin, dimanche prochain, 11 du courant, à midi précis. La plus grande ponctualité est requise.

Quartier-Général du Comité démocratic de Paroisse, Angle 34 de la rue du Canal, au-dessus du Temple de Musique de Blackman. TOUS les étrangers qui sont amis du parti démocratic [illegible] P. O. PEYROUX, Président du Comité de Naturalisation.

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS! Club Démocrate du 5e Ward. LES votants de ce Ward sont prévenus que l'élection de délégués au dit Ward aura lieu aujourd'hui, au coin des rues [illegible] CHAS. E. LEWIS, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 9 septembre 1870. AVIS est donné par ces présentes [illegible] LUNDI, 26 courant, entre les heures de 10 A. M. et 2 heures P. M. M. CRUZAT, Secrétaire pro. tem.

LA BANQUE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Nouvelle-Orléans, 24 août 1870. LES actionnaires de cette Banque sont notifiés que le quatrième et dernier versement de 25 par action sur le capital, est dû et payable au domicile de la Banque le 10 septembre prochain. CHARLES KERR, Caissier.

Moulin à Riz Soniat, PAROISSE ST-CHARLES. CE moulin ayant été considérablement amélioré est maintenant prêt à recevoir du riz et à l'écaler de suite. Ses magasins sont immenses et peut écaler cent vingt barils en 24 heures. Les habitants ne doivent donc pas craindre de délai dans leur ouvrage. Chaque lot passe à son tour selon la date de sa réception. Prix d'écalage, No 1 et No 2—1/2c de sous par livre. No 3 [illegible]. Pour plus amples informations, s'adresser à SONIAT FRÈRES, Kenner Station, Jackson Railroad. Ou à DUPRÉ, REINE & CO., 124 rue Poters.

Avis Spécial. CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD. LES consignataires du fret apporté par le Chemin de fer de Jackson sont notifiés que la livraison du fret par la Compagnie du Transfert a été abolie. LE FRET NE SERA LIVRÉ QU'AU DÉPOT, ET SEULEMENT APRÈS QU'IL AURA ÉTÉ PAYÉ. [illegible] SIMEON TORY, Agent de fret à la Nlle-Orléans.

Demande de Résidence. ON désire prendre à loyer une RÉSIDENCE située dans le Deuxième District, entre les rues Canal, Remparts, Royale et Esplanade, ayant cinq chambres, salon, salle à manger et les autres [illegible] S'adresser aux bureaux de l'ABEILLE.

Couturière. UNE jeune fille, excellente couturière, demande une place dans une famille respectable du deuxième district. S'adresser, par lettre, à M. aux bureaux de l'ABEILLE.

Chienne égarée. Egarée mardi soir, rue de l'Esplanade, une CHIENNE SETTER, rouge, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, et portant la médaille No 1,862. Cinq piastres de récompense à qui la ramènera au No 37 rue Conti.

Changement de Local. E. H. RICHARD, Importateur de Marchandises Sèches. A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général qu'à partir du 1er septembre son magasin sera transféré au No. 43 de la rue de Dumaine, au premier, en face l'Encan de Vincent & Co.

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, 16......RUE ROYALE......16. A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

LOUIS GRUNEWALD, 129......RUE DU CANAL......129. Importateur, marchand en gros et en détail, INSTRUMENTS DE MUSIQUE, Cordes, etc. Editeur de Musique. Seul agent pour la vente des célèbres PIANOS STEINWAY et PIANOS KNABE. Dépôt pour la vente en gros, des PIANOS PLEYEL droits. Agent, pour la vente en gros, des ORGUES DE MASON & HAMLIN. [illegible]

FABRIQUE DE CANDI. Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis songeux, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons Star; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX grands et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON 610 Market St. Philadelphia. 300 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Aux marchands de la campagne et aux planteurs. S. B. CHURCHILL & BRO. Au Nord de la rue Tchoupitoulas, (entre les rues Poydras et Lafayette.) OFFRENT aux marchands et aux planteurs [illegible]

ENGRAIS!! LES planteurs sucriers et les personnes qui désirent acheter le meilleur ENGRAIS [illegible] S. F. POWER, Au No 2 de la rue Fulton, coin Canal.

CHAUDIERES A SUCRE. UN assortiment en lattes et tôles [illegible] M. A. DE LIZARDI, Au No 9, rue Carondelet.

AVIS. Les BILLETS DE PASSAGES pour les steamers de la Compagnie Hambourgeoise Américaine, faisant le service entre New York, le Havre, la Havane et la Nouvelle-Orléans [illegible] WILLIAMS, RUPERTI & CO., Au No 30 de la rue de la Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE. M. BOCHET A l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce en général qu'il vient de transférer ses magasins de MODES, RUBANS, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BLONDES, GARNITURES et ARTICLES DE MODES, au No 66, rue Royale, 66, à la rue de Chartres. [illegible]

TAXES DE VILLE. Département des Finances, Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 1 sept. 1870. AVIS est donné que le Département des Finances prépare les comptes de taxes pour 1870. [illegible] JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

J. A. D'HAMECOURT & Co., J. A. D'Hamecourt......P. Deguilhem. Nlle-Orléans, 1er septembre 1870. LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société sous la raison J. A. D'HAMECOURT & Co. [illegible] J. A. D'HAMECOURT, P. DEGUILHEM.

F. R. ERNEST. FRÉDÉRIC ERNEST. ERNEST & CO., Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires, Au No 138 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.

AVIS. NOUS avons formé aujourd'hui, une société, au No 40 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Dumaine et Bienville, sous la raison HERRMANN, VIGNES & ISRAEL, pour les affaires de commission en général et le commerce de groceries, vins et liqueurs en gros. S. HERRMANN, JOS. VIGNES, JOS. ISRAEL. Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

JOSEPH GRAFF, TAILLEUR, Au No 37 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Chartres et Vieille-Levée. Nlle-Orléans (Lou.)

Avis important aux Jardiniers. NOUS offrons, en ce moment, pour les récoltes de l'automne, un engrais spécial préparé par la Compagnie d'Engrais de la Nouvelle-Orléans [illegible] SIZER & OWEN, Au No 74 de la rue Tchoupitoulas.

AVIS. AVIS est donné que la société HERRMANN, LEVY & Co., de cette ville, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. S. HERRMANN, L. LEVY, JOS. ISRAEL. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.

CHANGEMENT DE BUREAUX. MM. HERRMANN, LEVY & Co. en liquidation, ont transféré leurs bureaux, du No. 37 de la rue de Chartres au No. 40 de la rue Vieille-Levée.

G. L. FEVRE. 146......Rue Royale......146. IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. [illegible] PLUMEAUX FRANÇAIS. [illegible]

A. MEYNIER. CHARBON CANNEL, PITTSBURG et ANTHRACITE. 17 Rue St. Louis 19. NLLE-ORLÉANS.

P. & R. DE VERGES, MARCHANDS DE Charbon, ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG. Nos. 176 Rue Gravier et 30 Rue Dauphine. [illegible]

Charbon! Charbon! Charbon! BOYD, WILMOT & Co., Au No. 166 de la rue Perdido. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 9 SEPTEMBRE—CLASSE 214. 39 9 26 17 35 33 27 64 34 25 18 [illegible] Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. [illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

CANDIDATURES.

Nominations régulières du 4me Ward. DÉLÉGUÉS A LA CONVENTION DÉMOCRATIQUE: FRANCIS RAWLE, MICHAEL BARRY, PHIL. HOFFMAN, JOHN COFFEY, J. FRITZ STRUCKEN. [illegible]

POUR LE CONGRÈS. ☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'honorable EDWIN L. JEWELL comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District [illegible]

POUR TRÉSORIER D'ETAT, (sujet à la nomination de la Convention Démocratique) JAMES D. BLAIR, Autrefois des paroisses De Soto et Natchitoches, Maintenant de la Nlle-Orléans.

☞ Le Capitaine ALLEN JUMEL, d'Iberville, est candidat pour la place d'Auditeur d'Etat, soumis à la nomination de la Convention Démocratique.

☞ RICHARD C. HOOD est candidat aux fonctions d'Administrateur du Commerce. Il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

☞ J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'Etat—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'Etat.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que le colonel CHAS. H. BAILEY est candidat à la place de Shérif de la Paroisse d'Orléans (Cour civile); et qu'il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

Shérif de la Paroisse d'Orléans — Cour Criminelle. JOHN C. SINNOTT est candidat à la place de shérif de la Cour Criminelle. Il soumet sa candidature à la Convention du parti Démocrate.

Shérif de la Cour Criminelle—Paroisse d'Orléans. ☞ E. S. WURZBURGER, titulaire actuel, est candidat à la place de shérif. Sa nomination est soumise à la décision du parti démocrate.

Aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans. J'ANNONCE respectueusement aux Démocrates de la Nouvelle-Orléans, que je suis candidat à la place de GREFFIER DE LA PAROISSE D'ORLÉANS, (cour civile) [illegible] THOS. L. MAXWELL.

☞ Veuillez annoncer que M. EDWARD R. HIMAN est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DES IMPÔTS [illegible] LE GRAND NOMBRE DE CONTRIBUABLES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que le colonel CHARLES W. [illegible] est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DE LA POLICE [illegible]

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX. Monsieur le Rédacteur, Veuillez annoncer JULIEN MICHEL comme candidat devant la Convention démocratique pour les fonctions de juge de paix (3me Justice de Paix, Second district.)

CORONER. MM. les Editeurs, Veuillez annoncer que je suis candidat pour la place de Coroner pour le 1er et le 2me Districts de la Paroisse d'Orléans, sujet à l'approbation de la Convention démocratique. C. DELERY.

☞ JOS. LLADO est candidat aux fonctions de Coroner du Deuxième et du Troisième District. Il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate.

☞ Le Dr. A. CHASTANT [illegible] à la place de Coroner du 3me et 4me District, sujet à l'approbation de la Convention démocratique.

Messieurs les Editeurs, Veuillez annoncer que le docteur E. DEBLANC est candidat pour la place de Coroner, pour le 3e et le 4me districts, aux élections de Novembre prochain, sujet à l'approbation de la Convention Démocratique.

Avis. LE DOCTEUR ORIARD informe sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il continuera à donner ses consultations, de midi à trois heures, à sa demeure [illegible]

AVIS. LE NOUVEAU DIRECTORY de 1871 sera bientôt publié. [illegible] SOUTHERN PUBLISHING CO., Au No 6 du Commercial Place, Nlle-Orléans.

GREGORY & DAVIS, Au No 1 1/2 de la rue Carondelet, A une porte de la rue du CANAL. Agence générale pour la vente du MACHINES A COUDRE. —Marchands de— Attachements de machines, aiguilles, fil, coton et fil soie, —Etc— Toutes les variétés d'articles de fonds et de fantaisie à tricoter. Ils viennent de recevoir de New-York un bel assortiment de Zéphyrs en couleur, fils et ornements qu'ils offrent à des prix réduits. Les dames feront bien de s'adresser à la maison. Ils sont prêts à réparer toutes espèces de Machines à coudre, dans le plus bref délai.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer, Une belle et grande MAISON BASSE, située rue des Ursulines, No 161, entre Remparts et St Claude. Possession en sera donnée le 1er octobre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre. A des conditions avantageuses, UNE BOULANGERIE ayant une belle clientèle [illegible]

A vendre. CAFÉ DE L'OPÉRA, pour changement de commerce. [illegible] HERMANDIN.

Billard à vendre à bon marché. Un billard avec billes et accessoires, à vendre, à bon marché. S'adresser au Bureau de la Compagnie d'Assurance de PUBLIC, 18 rue St. Charles.

Boulangerie à vendre ou à louer. PAR suite de la mort de son associé, la BOULANGERIE bien connue de Marshal & Co. [illegible]

A vendre. Le Fonds et le Bail d'une GROCERIE à vendre en détail [illegible]

A louer. UN TERRAIN de 48 sur 120 pieds, rue des Remparts, No 237, entre St. Philippe et Ursulines. [illegible]

Fonds de Quincaillerie. MME. Veuve BONNAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de feu son mari, J. J. Bonnaffé [illegible] S'adresser à M. A. BARO, [illegible]

A LOUER. La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre, à bains, etc. [illegible] S'adresser à C. Dufour, [illegible]